l'Opinion

URL : http://www.lopinion.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Grand Public

► **4 novembre 2015 - 16:59**

Cliquez ici pour accéder à la version en ligne

Hôtels parisiens versus Airbnb : bataille de chiffres et d'arguments

Valorisée 25 milliards de dollars, Airbnb n'en finit plus de séduire les utilisateurs. Mais la problématique des multi-propriétaires fait grincer des dents du côté des professionnels de l'hébergement

Les faits - Alors que les électeurs de San Francisco viennent de rejeter une proposition visant à plafonner la location entre particuliers à 75 nuitées annuelles, contre 90 actuellement, la fronde entre Airbnb et les professionnels de l'hôtellerie augmente en intensité. Paris est en première ligne.«Un couple avec trois enfants a beaucoup de mal à ne réserver qu'une seule chambre d'hôtel. Recourir à la location d'appartement est incontournable. Nous n'avons pas su accompagner l'évolution des voyageurs.» Ces mots n'ont pas été prononcés par un représentant de l'économie collaborative mais par **Jean-Bernard Falco,** président de **Paris Inn** Group, propriétaire d'une trentaine d'hôtels. Une déclaration d'autant plus intéressante que ce professionnel de l'hébergement a également fondé en juillet l'Association pour un hébergement et un tourisme professionnels (Ahtop), revendiquant déjà quelque 100000 adhérents, liés au tourisme. «Nous entendons être force de proposition envers les pouvoirs publics et participer de façon active à notre évidente mutation sectorielle, notamment en prenant part aux évolutions réglementaires», commente **Jean-Bernard Falco.Multi-propriétaires.** Dans le viseur de l'association, les plateformes d'hébergement, où de nombreux hôtes se délestent de toute contrainte administrative. La principale organisation patronale de l'hôtellerie-restauration, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), par ailleurs membre de l'Ahtop, a dénoncé fin octobre l'industrialisation d'Airbnb, affirmant que 20% des annonces parisiennes étaient émises par des multi-propriétaires. «Derrière une économie dite collaborative, on se retrouve avec un système qui échappe à toute règle. Les pouvoirs publics, comme la profession, sont dépassés», affirme Roland Heguy, président confédéral de l'Umih.Sauf que du côté d'Airbnb, on conteste les chiffres véhiculés par l'Umih : «A Paris, 93% de nos hôtes n'ont qu'une seule annonce», affirme un représentant de la branche française de l'entreprise américaine.Une guerre des chiffres, mais surtout une conviction portée par beaucoup d'hôteliers : «Nous sommes tout à fait favorables à la concurrence qui tire le secteur par le haut, pointe Roland Heguy. Mais il y a aujourd'hui une distorsion à cause des particuliers qui exercent de manière professionnelle sans être soumis aux mêmes règles que l'hôtellerie.»Pour tenter d'introduire un minimum de transparence, Airbnb prélève depuis début octobre une taxe de séjour : 83 centimes d'euros par nuit et par voyageur, reversés directement à la mairie de Paris. Un dispositif loin d'apaiser les angoisses des professionnels : «C'est un premier pas, certes, mais cela manque de transparence», assure Roland Heguy. «On ne sait pas le nombre de propriétaires que cela représente.»Croissance. De son côté, **Jean-Bernard Falco** de l'Ahtop se base sur les données de fréquentation : «A fin août 2015, les hôteliers affichent en moyenne 0% de croissance. Pour septembre, pour la première fois, toutes les catégories, du Palace au deux étoiles , sont en baisse par rapport à l'année dernière, de -2 à -10%.» Du côté d'Airbnb France, on affirme cependant qu'au «premier trimestre 2015, la fréquentation touristique en nuitées hôtelières a augmenté de 2% par rapport à 2014.»La lutte est tendue donc entre acteurs traditionnels et pure players. Pour se démarquer, certains misent gros sur des offres complémentaires à l'hôtellerie. A l'image d'Accor qui entend renforcer ses efforts sur sa section restauration. «Il s'agit d'un plan à moyen terme, visant à faire du food and beverage la vitrine d'AccorHotels», a affirmé à Reuters Amir Nahai, directeur général des activités restauration du groupe.Des efforts qui n'échappent pas aux radars d'Airbnb. Dans sa ville-mère, San Francisco, la pépite californienne teste depuis quelques semaines un nouveau concept: une formule pilote «all inclusive», permettant à ses utilisateurs de profiter d'une offre comprenant le transport depuis l'aéroport, un repas par jour, ainsi que quelques visites…

Tous droits de reproduction réservés